



INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
LE ROUX

LA BOSSE
NOUVELLE CUVÉE

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL :
UNE OCCASION UNIQUE
DE RÉALISER DES PROJETS!

4

FOLKLORE ET TRADITION :
LES GRANDS FEUX

Janvier 2010 - 1 €



Edito

LE NOUVEAU MESSAGER

**Prochaine parution
le 19 février 2010.**

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitival), à la boulangerie Dardenne, au Night & Day. **Nouveau : à la librairie PressShop.**

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névremont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à l'épicerie Au Sartia (Sart-Eustache), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à La Tarterie (Vitival)

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne Lambert, Jean-Jacques De Paoli, Philippe Malburny.

Nous avons besoin de vous!

Le «Nouveau Messenger» est un projet participatif. Nous sommes à la recherche de volontaires qui souhaitent s'impliquer dans ce projet.

Si vous êtes intéressé(e)s, envoyez un courrier ou un courriel aux adresses «Contact/Abonnements» que vous trouverez ci-dessus.

De bons moments en perspective !

En ce début d'année, nous avons pensé utile d'évoquer quelques repères importants qui marqueront le calendrier 2010 et qui permettront à tous de se rencontrer et de partager de bons moments en toute convivialité.

Nous allons bientôt entrer dans la période des grands feux et l'on peut dire que nous sommes particulièrement gâtés : il existe pas moins de 6 grands feux organisés dans l'entité...

Vous trouverez en page 8 toutes les dates des grands feux ainsi que des fricassées, autre coutume qui perdure, pour notre plus grand plaisir !

Le dimanche 14 mars se déroulera le carnaval du Laetaré. Les Chinels et les autres groupes locaux vont mettre de l'ambiance et de la couleur dans les rues du centre de Fosses. Nous quitterons alors le froid de l'hiver pour rejoindre le printemps.

Quittons le folklore pour parler projet et plus précisément acquisition. Si vous êtes l'un de nos attentifs lecteurs, vous n'êtes plus sans savoir que la commune de Fosses est maintenant propriétaire du « château » Winson. Le 9 mai, vous allez pouvoir découvrir son magnifique parc à l'occasion d'une balade musicale organisée avec les musiciens d'Europe. Nous espérons que le soleil sera des nôtres pour découvrir les musiques celtiques et médiévales qui résonneront dans le parc.

L'été nous permettra de faire fonctionner nos zygomatiques lors de la cinquième édition du festival de théâtre « Racontons la scène ». Rire et bonne humeur garantis!

Ce sera aussi la période des marches dans toutes les sections de l'entité et des fêtes de villages que nous ne manquerons de vous rappeler. Si le Nouveau Messenger prend quelques congés en juillet et août, il sera de retour pour la rentrée afin d'évoquer la fin d'année, ses marchés de Noël et ses réveillons.

Vous constaterez que les occasions de se rencontrer et de prendre du plaisir ne manquent pas. C'est en tous les cas ce que nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, en 2010.

Alors encore une fois : bonne année !

■ Bernard Michel

Opération de Développement Rural :

une occasion unique de réaliser des projets!

Depuis quelques temps, on entend parler de projets qui pourraient naître dans les villages de notre entité, on nous dit même qu'ils pourraient être réalisés. Comment? Rencontre avec Myriam Bachy, "agent de développement de la Fondation Rurale de Wallonie"



Et cette opération de développement rural, en quoi consiste-t-elle?

Cette opération consiste à mettre en place des projets dans les villages sur base de la consultation des habitants. Ce qui est intéressant, c'est tout d'abord que tout le territoire communal est concerné. Ensuite, comme il s'agit d'une démarche globale, tous les domaines de la vie quotidienne sont abordés (l'économie, l'habitat, l'emploi, l'agriculture, la mobilité,...).

Vous allez donc consulter les habitants, et puis?

Les habitants de tous les villages pourront donc donner leur avis lors de rencontres organisées. Ensuite, ceux qui le souhaiteront pourront s'impliquer dans la construction des projets via des réunions de travail. Enfin, certains pourront faire partie de la Commission Locale de Développement Rural qui construira le Programme dans lequel se retrouveront les projets. Une fois ce programme accepté par le conseil communal et la Région Wallonne, il sera valable pour une période d'environ 10 ans.

10 ans, c'est long, non?

Ce sera la période durant laquelle tous les projets inscrits pourront être réalisés. Je ne pense pas que ce soit une si longue période... Imaginez un projet d'aménagement de sentiers de promenades : il faut réaliser les plans, privilégier certains lieux, construire les sentiers... De plus, étant donné que chaque village peut avoir son (ou ses) projet(s) propre(s), tout ne pourra pas être réalisé en même temps!

Le mot de la fin?

Ou du début, plutôt : Je voudrais dire aux habitants, venez à une réunion de rencontre, c'est là que tout débutera ! Il faut savoir que c'est dans les villages où la mobilisation est la plus grande que nous voyons les projets les plus aboutis.

Rendez-vous donc, sous réserve de confirmation (via un communiqué dans votre boîte aux lettres), les mardis à 19H30 : 23/02 à la salle communale d'Aisemont, 02/03 à la salle Patria de Vitruval, 09/03 à la salle communale de Sart Eustache, 16/03 à "La Rovelienne" de Le Roux, 23/03 à "L'Orbey" de Fosses et le 30/03 au Hall Omnisport de Sart-St-Laurent.

■ Propos recueillis par S. Canard

Madame Bachy, qui êtes-vous?

Depuis de longues années, je travaille au sein de la Fondation Rurale de Wallonie dans le soutien aux communes, pour les aider à réaliser des améliorations de leurs villages, dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Ce qui m'a plu dans ce métier, ce sont les rencontres multiples : avec les habitants, les élus, la Région Wallonne... Par ces rencontres, nous mettons en place des synergies intéressantes qui permettent la création de projets parfois très novateurs et qui ont pour objectif l'amélioration de la qualité de vie.

Que venez-vous faire à Fosses-la-Ville?

Votre Conseil communal a pris la décision de se lancer dans une opération de développement rural, nous (c'est-à-dire, ma collègue Elyse Lepage et moi-même) sommes là pour l'aider à organiser au mieux cette opération. Concrètement, nous prévoyons des rencontres avec les habitants afin de connaître leurs besoins, leurs envies, leurs difficultés par rapport à leur village; mais aussi par rapport à l'entité. Etant donné que nous sommes extérieures à la ville, nous garantissons ainsi la neutralité des débats, nous nous assurons que l'information soit efficace et que tout habitant souhaitant s'exprimer, puisse le faire.

Les grands feux

Voici revenir la saison des grands feux, une des plus vieilles de nos traditions populaires ; ils relèvent à présent du folklore, mais quelle est leur origine, quel est leur sens profond ?



Le feu a toujours attiré toutes les civilisations car il est, avec l'air, l'eau et la terre, un des quatre éléments fondateurs de la vie. Et les feux rituels remontent à l'Antiquité : dans la mythologie grecque, Prométhée possède le feu et en est le gardien pour les autres dieux ; mais un jour (était-il tombé sous le charme d'une jolie terrienne ?) il estime que les hommes y ont droit eux aussi ; il dérobe donc le feu de Zeus-Jupiter et le leur apporte ; il sera pour cela enchaîné sur le mont Caucase où un vautour vient lui manger le foie sans cesse renaissant... Le feu était l'apanage des dieux, il devint celui des mortels.

Le rôle du feu est double, c'est le dualisme du bien et du mal car il est à la fois utile et dangereux : domestiqué, pour les premières civilisations, il fait vivre (il permet de faire cuire les aliments, protège des bêtes sauvages, apporte un certain confort, sa fumée sert de signal...) mais sauvage, il tue et détruit tout ce qu'il touche. Il est aussi fécondant : c'est la force de Zeus tirée de la foudre, il est la première phase du défrichement et les cendres servent d'engrais. Il est purificateur : lors d'une épidémie, on brûle les objets touchés par les pestiférés, le feu désinfecte les plaies (cautérisation) ; il purifie l'air mais aussi les esprits qui peuvent être peuplés

de démons, de génies, de mauvais esprits : le feu sera ici un élément religieux dirigé contre la magie et c'est par le bûcher que l'on faisait périr les sorcières (ou présumées telles...). Il est curieux de noter que la perche centrale des grands feux était encore appelée « sorcière » dans plusieurs régions. Le feu est enfin symbole du retour de la lumière : les feux rituels se situent soit en février, (les feux de Carême), au moment où l'accroissement des jours s'accélère (du solstice d'hiver, 21 décembre, au 1er février, l'accroissement est de 1'48" par jour, mais du 1er février au 21 mars, équinoxe de printemps : + 3'42" de moyenne journalière), soit à la Saint-Jean d'été (feux de solstice), pour célébrer le jour le plus long.

Les jeunes sont toujours attirés par la magie du feu, aussi n'est-il pas surprenant que l'organisation des Grands Feux ait toujours été confiée à la Jeunesse du village ; elle était dirigée par un « capitaine de Jeunesse » qui avait un rôle moral sur les jeunes de la communauté ; c'est lui qui, avec son groupe, organisait les festivités, protégeait les jeunes filles qui lui étaient confiées par les parents pour aller au bal, organisait les charivaris pour les époux infidèles, organisait les enterrements de jeunes mais aussi les mariages. Il en résulte la coutume que ce sont les



derniers mariés de l'année qui allument le bûcher. Dans sa fonction actuelle, le Grand Feu a donc hérité de ce passé magico-religieux, social et judiciaire. Mais il n'est plus qu'une manifestation folklorique bien que chargée de sens. On ne brûle plus de sorcière mais au mât central on accroche un « Bonhomme Hiver » qui symbolise la fin des grands froids et annonce le retour prochain des travaux extérieurs.

Les archives de Fosses gardent des traces de cette coutume : dans les comptes du XVIII^e siècle on retrouve souvent la mention de fourniture par la commune de cordes de bois pour le grand feu; et aussi

un fait-divers en 1741 : le bailli-mayeur Melchior, qui habitait sur la place du Marché, avait voulu, le jour du grand feu, mettre un terme prématuré aux réjouissances ; le chef de jeunesse intervint fermement, assurant que comme de coutume la vente des braises et des cendres devait servir à faire dire une messe pour le repos des défunts : le Conseil communal, très sérieusement, reconnut la valeur de la tradition et donna tort au mayer !

On le voit, cette coutume des Grands Feux est bien vivace chez nous et nous pouvons en être fiers. Faisons donc la fête dans la joie et le meilleur esprit communautaire !

Rencontre avec Philippe Leclercq, membre du comité de la Compagnie des Congolais, organisateur du grand feu de Fosses centre.

Pour la section de Fosses centre, c'est la Cie des Congolais qui organise le grand feu, ce n'est pas habituel ...

Traditionnellement, c'est un comité de fête ou un comité de grand feu qui s'occupe de la mise sur pied de ces grands feux. En 1995, suite à la disparition du comité des fêtes du centre, organisateur du grand feu, notre compagnie a trouvé opportun de reprendre le flambeau au propre comme au figuré. De plus, nos différentes manifestations annuelles (soupers et concours de tir) ne rencontraient plus un grand succès et c'était l'occasion de reprendre une tradition très populaire.

Pour vous, que représente le grand feu et pourquoi est-il si important de faire perdurer cette tradition ?

Le grand feu, c'est la mort de l'hiver, ce sont les réjouissances du printemps qui s'annoncent. C'est une période relativement longue qui précède notre Laetare locale. Cette manifestation populaire permet l'identification culturelle de ses habitants par rapport à une région.

On y retrouve une ambiance bon enfant. Nous nous assurons que ce sont bien les derniers mariés du centre de Fosses qui boutent le feu au bûcher.

Aujourd'hui, quels sont les points positifs et négatifs que le comité peut observer dans le déroulement de ces festivités ?

Au fil des ans, on peut se féliciter d'avoir vu le nombre de masqués augmenter sans cesse. J'ose croire que ce succès résulte plus de l'ambiance de notre grand feu que de la

récompense en espèces pour les plus beaux masqués. Depuis 15 ans, nous avons maintenu le même prix d'entrée au bal (2,5 € en prévente). De cette façon, nous permettons à tous de participer à cette fête populaire.

La grande difficulté consiste à trouver des membres volontaires de notre compagnie qui, pendant 5 à 6 semaines vont récolter le bois qui constituera le bûcher.

Quels souhaits auriez-vous pour le futur du grand feu de Fosses ?

Nous allons être confrontés dans un proche avenir à devoir trouver un autre emplacement pour y installer le bûcher. En effet, on parle de la vente du terrain que nous occupons actuellement.

Je lance donc un appel à toute personne qui pourrait nous prêter un pré proche du centre de Fosses afin de continuer à perpétuer cette belle tradition.

Propos recueillis par Bernard Michel



Le Roux : un village vivant



Voici une bien belle carte postale ancienne (vers 1900) que nous a prêté M. Dargent, ancien instituteur du village et qui nous la commente : « A l'avant-plan, dans la rue du Lotria, un long chariot de tonneaux de bière que l'on décharge pour fournir le café en face (invisible donc sur la photo), tenu par M. Quinet ; c'est maintenant la maison de Marc Romignon. De l'autre côté du chemin, une mare-abreuvoir (un wez, en wallon) qui fit l'objet, en 1870, d'un règlement communal : il ne peut servir que d'abreuvoir pour le bétail, il est interdit d'y amener plus de trois chevaux à la fois ; interdit aussi de s'y baigner et d'y laver le linge ; cette mare fut remblayée et l'emplacement est maintenant celui du Monument aux Zouaves de 1914. Les maisons que l'on aperçoit derrière sont celles de MM. Patrick Huart et Jacques Martin, à la Rue Grande. Un peu plus loin, sur la droite, le calvaire dressé au pignon d'une annexe de l'habitation de M. Jean-Marc Denis-Debruyne. »

Le nom du village doit son origine au défrichement des bois d'autrefois et dans ce sens, le mot germanique rode, encore cité en 1335, a donné Roulz (en 1500) puis Le Roux. Les origines nous reportent à l'époque romaine : au lieu-dit Vigetaille (vieille taille) on a découvert en 1909 des vestiges d'une villa du 2^e siècle avec un atelier métallurgique, sans doute une fabrique de clous. La plus ancienne mention est une citation dans un bref du pape Pascal II en 1107 : « Terras de Rodam ». Dès le XII^e siècle, le village était une enclave du duché de Brabant entre les comtés de Hainaut et de Namur, et en 1198 il dépendait du Prieuré d'Oignies. Cette situation perdura jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ; en 1794, Le Roux devint une commune

autonome du département de Jemappes, en 1806 du département de Sambre et Meuse et en 1819 de la province de Namur.

La métallurgie des origines lointaines refit surface au début du XV^e siècle : en 1516 Pierre Hubert du Roux possédait une forge avec marteau, au lieu dit Claminforge, le long du ruisseau. Le Roux, avec une superficie de 589 Ha, est un plateau légèrement vallonné : l'altitude est de 193 mètres sur la place, mais la dénivellation est forte vers Vitrival puisqu'on n'a que 96 mètres à Claminforge. La population, de 335 habitants en 1801, doubla un siècle plus tard (618 en 1900) et stagna à ce niveau durant 60 ans ; en 1977, aux fusions de communes, on dénombrait 830 habitants et en raison de nombreuses constructions récentes, on atteignait fin 2008 le chiffre de 1361 habitants. Le village, autrefois agricole, est devenu résidentiel.

Comme un peu partout dans notre entité, la construction y est intense. « C'est un phénomène curieux, nous dit Michel Dargent : à mon arrivée en 1957 on ne trouvait pratiquement pas de terrain à bâtir ; les nombreux petits fermiers ne voulaient rien vendre ; aujourd'hui, on bâtit partout ! »

Cette évolution démographique a parfois des effets négatifs ; mais « Au Roux, l'esprit communautaire est très fort et toutes les sociétés y sont dynamiques ; à chaque manifestation, tout le village se mobilise et c'est bien agréable », nous confirme Freddy Delzant qui est à la base de cet esprit depuis qu'il y a 27 ans il a lancé la Saint-Nicolas pour les enfants en visitant tous les habitants.

■ Jean Romain



La Bosse : nouvelle cuvée

Le 21/12/2009, la Société Royale Les Chinels a lancé la nouvelle cuvée de son breuvage.

En février 2002, la Société des Chinels lançait une bière appelée La Bosse. Celle-ci a connu un certain succès, mais des difficultés d'approvisionnement ont amené les Chinels à chercher une nouvelle brasserie.

Un heureux hasard a mis la brasserie de Blaugies, non loin de Douai, en relation avec des responsables de la Société. Après quelques essais, une nouvelle cuvée a été choisie.

Cette cuvée est nouvelle sous 3 angles :

1. La bière est une bière à l'épeautre dans la tradition des bières de saison du Hainaut. Les bières de saison n'appartiennent à aucune catégorie de bière bien précise. Presque toutes ces bières ont des caractéristiques et des goûts différents. Traditionnellement, le seul élément commun était d'être brassées durant l'hiver pour désaltérer les travailleurs des champs l'été suivant. Aujourd'hui, on les trouve presque toute l'année, même si elles ont conservé leur caractère rafraîchissant et leur taux d'alcool relativement faible.

2. La bière est conditionnée en bouteille de 75 cl, alors que l'ancienne version l'était en 33 cl.

3. Les bouteilles sont bouchonnées et non capsulées comme auparavant.

On peut également signaler, sans être chauvin, que la nouvelle brasserie est située en Wallonie, alors que l'ancienne se situait dans le nord du pays.

Lors de la soirée de lancement à la salle de l'Orbey, le discours du président Philippe Leclercq étant terminé, les invités (le secteur Horeca et les responsables des grandes surfaces de l'entité entreprises) ont eu la chance de goûter cette cuvée.

Voici quelques unes des réflexions récoltées au fil de la dégustation :

«Le goût de cette nouvelle cuvée est plus typique que celui de la précédente» ; une dame : «je ne suis pas une grande amatrice de bière, mais l'arrière goût est très agréable» ; à une autre table : «elle est légère et douce», un peu plus loin et après quelques verres : «elle est très rafraîchissante et digestive, on ne la sent pas sur l'estomac».

A ce propos, il ne faut pas s'étonner du léger dépôt que l'on retrouve dans le verre. En effet, la bière refermentant en bouteille, il y a un dépôt de levure qui se dépose au fond du verre. Celle-ci est

à l'origine de l'aspect trouble, mais également de sa qualité digestive.

Une bière ne se dégustant pas seule, des fromages de la ferme Jacquemart de la Sarthe et des salaisons de chez Marco Previti étaient proposés en accompagnement.

La Bosse est dès à présent disponible au Drink Porphyre de Le Roux et d'ici peu dans les grandes surfaces du centre au prix de 3,20 € la bouteille (+ 0,20 € de vidange).

■ Etienne Drèze



Catula ?

Repères

GRANDS FEUX :

Samedi 13 février : Grand feu et soirée à Fosses organisés par la compagnie des Congolais.

Samedi 20 février : Grand feu de Vitrival.

Dimanche 21 février : dès 9h, sortie musicale des Boute-en-train dans les rues du village d'Aisemont. 20h : Allumage du Grand-Feu d'Aisemont par les derniers mariés du village.

Samedi 27 février : Grand-Feu à Sart-Eustache - 14h : départ du cortège - 20h : Grand-Feu

Grand-feu à Haut-Vent à 20 h (rue du Château d'eau)

Dimanche 7 mars : grand feu à Le Roux; 20h – Bal masqué à 21h au réfectoire des écoles organisé par la marche Ste Gertrude

FRICASSEES :

Mardi 16 février : dès 14h30, ramassage des œufs dans les rues du village d'Aisemont et à 18h fricassée gratuite organisée par les Boute-en-train à la salle St-Joseph

Fricassée à Le Roux : 9h départ – 19h30 fricassée gratuite réfectoire de l'école organisée par la marche Ste Gertrude de Le Roux

Fricassée à Fosses-la-Ville organisée par la Confrérie de la Fricassée.

Vendredi 19 février : 13h, sortie des enfants dans le village de Vitrival pour le ramassage des œufs et du lard. 18h : grande fricassée. 21h : soirée disco. Organisation : comité des fêtes de Vitrival.

LAETARE les 14 et 15 mars 2010

Dans le cadre de l'enregistrement d'une séquence pour l'émission «Wallons-nous?» aura lieu une visite guidée en wallon de la Collégiale et du centre, le 30 janvier à 10h00. Bienvenue à tous - Diffusion sur La 2 le 27 février vers 12h.

Cette rubrique « Repères » permet d'annoncer des manifestations ou informations locales qui se déroulent le mois suivant la parution de votre « Nouveau Messager » et qui ne seraient pas reprises dans le calendrier annuel du Syndicat d'Initiative, dans le Bulletin communal ou dans le Petit Racont'arts du Centre culturel. Nous vous invitons à consulter ces publications pour avoir l'agenda complet des manifestations.



Qu'avons-nous là ? Et bien, un atelier de dessin.

C'est en juillet 2008 qu'une habitante du Val Treko tente de mettre sur pied un atelier d'aquarelle avec quelques voisines. À la recherche d'un professeur, elle prend contact avec le directeur de l'Académie des Beaux-arts de Charleroi qui lui renseigne Monsieur Raymond Drygalski. Ce dernier accepte de venir faire un atelier de démonstration pour les personnes intéressées dans un chalet du camping.

Et depuis, tous les lundis après-midi, la salle de l'Etach prend des couleurs. Au départ, les ateliers se tiennent dans le chalet. Rapidement, celui-ci devient trop petit. Le Centre culturel et l'Administration communale acceptent donc de mettre la salle communale d'Aisemont à la disposition du groupe.

Bien plus qu'une salle de classe, l'atelier est un lieu de partage, de solidarité et de divertissement. On y raconte ses petits soucis du quotidien, une blague, on charrie un peu le prof, etc. La tasse de café et les galettes sont soigneusement posées non loin du matériel. Il y règne une ambiance très conviviale.

Mais n'allez pas croire qu'on n'y crée pas pour autant ! « Mets-y des tons plus chauds ! », « Commence par le plus clair et va vers les tons plus foncés ! » : chaque conseil de l'animateur est personnalisé. La taille du groupe (une petite dizaine de personnes) favorise ces échanges. Dessin, pastel, acrylique et maintenant aquarelle :

les techniques enseignées sont très diversifiées.

Si vous discutez avec un des participants, il vous parlera très vite de l'exposition qui clôture l'année scolaire. La première avait été inaugurée le 26 juin dernier. Une nouvelle est déjà en cours de préparation. Et cette exposition, c'est un défi mais aussi une belle opportunité :

« L'expo nous met en valeur, ça nous motive à venir aux cours. Grâce à l'expo, nous existons ! » me dit Marie. « Et depuis qu'on est ici, on ne voit plus les choses de la même manière. Les paysages, les cartes postales, on les observe maintenant, ça nous travaille et on a envie de dessiner les images qui nous plaisent » renchérit Nicole.

Une chose est certaine : une pareille activité et un tel groupe changent le regard d'une personne et sa confiance en elle. Et puis, à côté du travail individuel, un travail collectif est aussi réalisé, comme les fresques exposées l'an passé lors de l'exposition.

Alors, M'sieur le professeur, que nous réservez-vous cette année ?

Motus et bouche cousue ! « Aucun de nos projets ne doit sortir de ce local ! » me répond Monsieur Drygalski. Alors rendez-vous en juin pour découvrir les créations de l'atelier CATULA.

Pour plus d'informations sur l'atelier CATULA contactez mademoiselle Benoit au 071/71.02.16

■ Géraldine Benoît